

Assemblée générale de RELIER

15 octobre 2011

Clermont-Ferrand

Présents : Bertrand Menguy (Relier, Les Moyens du bord), Marie-Hélène Chabert (Relier, Halem), Laurence Fontenelle (Relier), Étienne Alriq (Relier, Cantercel), David Moya (Relier, Oïsa), Pierre Gillet (Relier), Sabine Thuilier (PIXEL), Sabine Clément (CITI - Centre International pour le Théâtre Itinérant), Philippe Pluvinage (réseau AFIP), Marie-Hélène Allemann (Ecobatir, Castors Rhône-Alpes), Rosalie Lakatos (projet culturel autour de la Sioule), Pascal Delage (éditeur fudoeditions), Perrine, Thomas Schamasch (Colibris), Magali Chambe (Terre de liens, CREFAD auvergne), Cécile et Jean Michel Viallon (Eco habitat Groupé / la Viorne), Jean-François Gervais (Terre de liens), Aude Lavigne (Manufacture des paysages), Diane Deboaisne (CAUE Puy de dôme), Brigitte Barreto, Yannick Iranzo, Perrine Dechelette

Excusés : Dominique Doré, Pascale Laussel (malade), Françoise-Edmonde Morin, Clément David, Jean Le Monnier

Participant aussi : Marion Poinssot, Vincent Jannot, Claude Fricaud, Raphaël Jourjon (salariés de Relier)

Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Présentation des projets en cours
3. Rapport financier
4. Renouvellement du CA

Introduction

Tour de table préalable : présentation sommaire des personnes présentes.
Présentation RELIER par Vincent Jannot

Rapport moral

Par Bertrand Menguy, président de RELIER

Au cours de ses deux années et demi, depuis l'AG de Lyon, nous avons mené un travail important sur la gouvernance dans Relier adoptant un fonctionnement en collégialité, le rôle et les objectifs de chacun sont davantage posés, pour autant ce travail n'est pas complètement achevé et le prochain séminaire, qui aura lieu en décembre, portera sur la place des bénévoles, prestataires et salariés dans RELIER, les relations que cela implique, les questions que (se) posent certaines personnes à la fois investies dans le CA et au sein de structures prestataires ou partenaires de RELIER, avec une réflexion sur l'éventuel intérêt à voir co-habiter une forme coopérative et une association dans le contexte d'aujourd'hui

On peut aussi s'interroger lorsque l'on constate que les rencontres organisées par RELIER drainent chacune environ une centaine de personnes alors que nous ne sommes qu'une petite trentaine à cette AG : la dynamique associative manque t-elle d'attrait ?

RELIER, toujours attaché aux valeurs de l'éducation populaire porte aujourd'hui un projet tonique menant

ses actions et réflexions autour de l'habitat, de la forêt et de la culture dont on peut mesurer la pertinence à travers la fréquentation des rencontres et la qualité des publications. Ce projet politique, cette parole publique et les actions que nous menons méritent certainement d'être mise davantage en convergence.

Il nous faudra aussi prochainement aborder comment RELIER poursuivra son activité en dehors de la présence de Vincent, qui a réactivé le projet il y a quelques années et souhaite, avec nous, assurer les conditions de sa continuité

Le rapport moral est approuvé par l'AG

Présentation des projets en cours

1. Habitat : plateforme pour l'habitat groupé

Diaporama présenté par Raphaël

Plusieurs besoins émergent au sein des groupes d'habitat groupé / participatif : ce sont des projets longs et complexes qui nécessitent beaucoup d'énergie et de connaissances pour aboutir. Or les ressources sont disséminées, les groupes s'épuisent. Il y a d'autre part un problème de concordance de temps entre l'accessibilité du foncier, la dynamique du groupe et l'avancée du projet.

Le but de cette plateforme est de mettre en lien des expériences, des groupes projets, des ressources. RELIER souhaite qu'on respecte un certain nombre de valeurs :

- de la part des projets : écologie, participation des habitants, dimension solidaire
- de la part de RELIER : accompagner avec les valeurs de l'éducation populaire c'est à dire aller vers l'autonomie des porteurs de projets.

MHC : RELIER va être confronté à une question : « accompagner des habitats groupés » est devenu un marché, comme cela l'a été « d'accompagner des projets d'insertion ». C'est pourquoi il est important que RELIER se situe quant à ses valeurs sur ce sujet.

2. Habitat :Outils financiers:

Il y a un réel besoin de travailler sur un outil financier d'appui aux projets d'habitat groupé : les montages sont très compliqués surtout lorsque les projets comportent une participation des collectivités.

Les besoins en financement sont importants à différentes phases du projet :

- Lors du préfinancement (achat terrain ou bâti, financement des travaux...)
- Lors d'une sortie d'un porteur de projet (son apport financier manquera au reste du groupe)
- Lors d'un accident de la vie (accident, séparation, insolvabilité d'un membre du projet)

Il faut aussi financer les parties communes (buanderie, grange, salle commune...)

Sans compter qu'en milieu urbain et dans certaines zones rurales soumises à une forte pression immobilière, l'accès au foncier est très coûteux et quasi inabordable.

Cet outil financier pose aussi des problèmes de statuts. Dans d'autres pays il existe un statut tiers,

différent de celui de propriétaire ou locataire, mais en France il n'existe pas (à part la coopérative d'habitants qui émerge)

Cette présentation s'est suivie d'un débat mouvant dont voici les termes

<i>Une plateforme d'accompagnement et un outil financier sont des moyens de faciliter l'accès à la propriété ?</i>	
Plutôt d'accord avec cette affirmation	Plutôt pas d'accord avec cette affirmation
<p>C'est une affirmation juste mais nous ne défendons pas le principe. Nous pensons par contre que ce sera une conséquence de ces outils : ils favorisent l'accès à la propriété, même si cela se fait en groupe.</p> <p>L'accès sera facilité car rapide et accessible</p> <p>Propriété collective = accumulation de propriétaires privés (n'empêche pas la spéculation)</p> <p>En cas de conflit, les protagonistes se référeront aux textes, au dispositif mis en place. Il faut donc accorder de l'importance au contexte juridique dans lequel les projets sont mis en place.</p>	<p>La propriété est un moyen et non une finalité. La finalité est de porter un projet collectif, d'amener à un habitat réfléchi collectivement.</p> <p>Il faut penser la propriété comme étant le bien d'un collectif et non pas d'un individu.</p> <p>La plateforme est aussi un outil pour montrer d'autre solutions, des alternatives à la propriété privée individuelle.</p> <p>Il faut distinguer propriété et usage</p>

3. **Habitat : Fondation de France**

Diaporama présenté par Vincent

Ce projet est né du constat suivant : chaque jour plus de terres disparaissent sous l'effet de l'extension des villes et banlieues, à cela s'ajoutent les problèmes de transports et d'infrastructures. Par ailleurs de plus en plus de personnes des classes moyennes et populaires ont des difficultés d'accès ou de maintien dans leur habitat. Or des logements (vacants ou dégradés) existent.

Le projet poursuit 3 objectifs :

- Réhabiliter plutôt qu'empiéter sur de nouveaux terrains en construisant de nouveaux bâtiments.
- Mettre à disposition des matériaux de réhabilitation écologique et économiquement viables pour les habitants et les ménages modestes
- Et pour finir, ce projet veut aussi expérimenter la participation des habitants à cette rénovation de leur lieu de vie.

Cette expérimentation se déroule sur 3 ans de septembre 2011 à 2014

RELIER a été retenu lors d'un appel d'offres de la Fondation de France. Vincent Jannot suit cette expérimentation, a co-élaboré l'appel d'offre avec la FdF, fait partie des comités de sélection et est chargé d'accompagner les 18 projets retenus.

Petit historique du projet :

- en septembre 2010, le cahier des charges de cet appel à projet à été élaboré puis ensuite

diffusé auprès de 1500 contacts dans les réseaux de l'habitat social, de l'habitat groupé, des collectivités, PNR. Chaque candidat doit présenter son projet en 4 pages.

- un comité de 10 personnes constitué de bénévoles de la fondation de France fait une première sélection parmi les 150 projet reçus, avec des critères comme l'écologie, la participation des habitants, le social, le lien au territoire, ou la faisabilité. 35 dossiers sont retenus
- un nouveau cahier des charges est réalisé. 18 projets sont retenus, sur un dossier plus complet et après une visite sur place.
- Prochainement les différents porteurs de projets vont être réunis pour échanger et faire émerger des problématiques communes (assurances par exemple). Une plateforme Web interne va être mise en place pour faciliter l'échange et la mutualisation des retours d'expériences.

4. **Habitat : Habitat Léger Mobile**

Etat des lieux partagé

Ce travail vient de commencer. Il pourrait être publié dans la revue du GREP, POUR. Sur la base de la réflexion et des échanges actuels, Raphaël a réalisé un « présommmaire » communiqué au groupe de travail. Il doit encore être amendé et enrichi. Cette proposition de contenu a été communiqué à la revue POUR. Le travail fait pour cet ouvrage pourra ensuite être décliné dans un format plus court (20 pages) destiné à la vulgarisation.

Rencontres

RELIER propose un cycle de 3 journées de rencontres pour alimenter cet état des lieux.

16/11/11	Brioude (43)	dASA Dans le cadre d'une semaine Habiter du 15 au 19 novembre
22/03/12	Saint Affrique (12)	IDEES un atelier de vulgarisation sur les aspects juridiques de l'habitat léger / temporaire / groupé sera organisé dans la foulée
Plus tard, à fixer vers mai 2012	Elle devait se dérouler en péri-urbain. Clément propose Mazamet (81)	Un café associatif (le Pot éthique) + espace tanneries ?

Cette présentation est suivi du débat mouvant suivant dont voici un petit compte rendu :

<i>Il faut autoriser toute forme d'habitat léger ou mobile pour résoudre la crise du logement</i>	
Plutôt d'accord avec l'affirmation	Plutôt pas d'accord avec l'affirmation
1. Oui, car on répond à une urgence : où iront	1. Il n'y a pas de crise du logement

<p>ces personnes si on leur refuse cela ? <i>C'est leur imposer d'autres conflits.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. On doit avoir le choix de son logement et de son environnement de vie 3. L'habitat léger peut être une meilleure solution qu'un habitat « fixe » indigne. Certains habitats légers sont implantés dans des lieux magnifiques et leurs habitants respectent l'environnement. 4. Il faut respecter une culture nomade qu'on ne connaît plus et qui a son importance 	<p>« naturelle », c'est artificiel et il y a des logements vacants mais ils ne sont pas disponibles. On manque simplement de volonté politique.</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. L'habitat léger mobile est un placebo 3. La possibilité d'implantation d'habitats provisoires fait monter le prix des terrains et réduit encore l'accès aux terres agricoles 4. Il faut une réglementation en matière d'aménagement du territoire (pour l'assainissement, le paysage, l'accès aux fluides, les zones d'habitat dangereuses, etc) 5. Il y a un problème sociétal et on renvoie à un problème individuel 6. Il faut par contre que collectivement, on prévoit des solutions locales pour des habitats temporaires ou nomades pour loger ceux qui en ont besoin, et permettre aux nomades de se déplacer et de vivre selon leurs besoins/ culture
---	---

5. **Culture**

par Bertrand Menguy

RELIER a porté des projets sur ce sujet depuis 2002 en particulier avec le CITI, puis il a eu aussi des projets d'AMAC (Association de Maintien des Activités Culturelles) à partir des rencontres culture sur le Plateau de Millevaches.

Actuellement un projet est en cours avec le réseau Accueil Paysan : il s'agit de repérer et valoriser les initiatives culturelles mises en place au sein de ce réseau. Un premier rendez-vous avec Accueil Paysan a eu lieu. Le réseau Accueil Paysan ne souhaitait pas que ces initiatives soient mises en avant et publiées dans leur guide. Aussi l'étude doit continuer sans cette publication

6. **Réseau des Alternatives Forestières**

par Etienne Alriq

Le réseau du RAF s'est constitué en 2008 pour lancer une dynamique d'échanges de pratiques sur une gestion et une valorisation « alternatives » de la forêt.

Depuis 2008 le Réseau des Alternatives Forestières produit

- des émissions de radio sur radio ZINZINE (vous pouvez les écouter sur le site de RELIER)
- un film *Tenter l'Alternative pour une gestion douce de la forêt*
- et a organisé 6 rencontres d'échanges thématiques.
- 2 bulletins du RAF sont aussi disponibles ANASTOMOSSES

Il y a au sein du RAF un noyau de 15 personnes très motivées qui suivent toutes les rencontres. Chaque rencontre a rassemblé 40-45 personnes, c'est à dire environ 150 personnes sur les 6

rencontres.

Le réseau s'organise et souhaite s'ouvrir. Ce n'est pas sans créer parfois des frictions comme en témoigne la mésaventure d'un élu de la banlieue de Toulouse en charge de la Forêt de Bouconne et présent lors des dernières rencontres. Son intervention a été contestée par les membres du RAF. Il a pensé un moment partir, mais les discussions qui ont suivi l'ont amené à mieux comprendre les préoccupations du RAF et à les intégrer dans sa réflexion. Ce fut finalement positif.

2 autres rencontres du réseau sont d'ores et déjà en préparation

- en avril dans la Drôme. Thème : Forêt et initiatives citoyennes
- plus tard à Cantercel. Thème : Forêt et Habitat

Renouvellement du CA

CA actuel

Jean Le Monnier ne souhaite pas renouveler son mandat car Terre de Liens l'occupe beaucoup

Bertrand Menguy

Laurence Fontenelle

Etienne Alriq

Marie-Hélène Chabert

Clément David

Pascale Laussel

David Moya

Dominique Doré

Piero Gillet

Françoise-Edmonde Morin ne souhaite pas renouveler son mandat pour des raisons personnelles

Piero Gillet, et David Moya et Etienne Alriq expriment leur réticences par rapport à leur double position d'administrateurs et de prestataires au sein de RELIER. D'autre part, David Moya signale qu'il va prochainement passer une partie de l'année en Espagne. Il sera moins disponible pour participer aux CA. Finalement tous trois décident de continuer leur mandat jusqu'au séminaire du mois de décembre 2011.

On rappelle que les personnes qui veulent intégrer le CA de RELIER le font à titre individuel et non pas en tant que représentant d'une autre association. Si elles appartiennent à une autre association, leur rôle pourra être de créer un pont, de faciliter les échanges entre les deux structures, mais pas d'être porte parole ou représentant de l'une au sein de l'autre.

Cécile Viallon, Thomas Schamasch, Marie Hélène Allemann désirent être au CA de RELIER. Aude souhaite assister au prochain séminaire de décembre et donnera sa décision à ce moment là.

Voici son contact :

Le 21/10/11

Page 6/7

Aude Lavigne : a.lavigne@lamanufacturedespaysages.org

La Manufacture des Paysages - Village des Arts et Métiers, Ricazouls - 34800 Octon

04 67 96 30 45

L'assemblée générale élit le CA suivant

Menguy	Bertrand	Les moyens du bord	32 bis rue Basse	29600	Morlaix	02 98 88 25 62	06 81 43 75 35	moyensdubord@free.fr
Fontenelle	Laurence		Le Serpent d'Etoiles	34240	Combes	06 23 86 82 69		fontenelle_34@hotmail.com
Alriq	Etienne	Cantercel				06 75 05 40 22		ealriq@gmail.com
Chabert	Marie-Hélène	HALEM	562 Rue du Plan du Truy	73260	Aigueblanche	04 79 24 47 05		marie-helene.chabert@wanadoo.fr
David	Clément	HALEM	Estrade le bas 7 chem de Sor	09800	Argein	06 30 94 85 71		atypik.clem@no-log.org
Laussel	Pascale		Les Abords	26400	Divajeu	06 26 69 25 88		pascale.laussel@ensae.org
Moya	David	OISA	51 rue de la Chicane	34270	Claret	06 32 09 19 09		oisa.info@gmail.com
Doré	Dominique	Écoaction 21	5, rue des Immeubles Industriels	75011	Paris	06 73 99 68 54		domdore21@yahoo.fr
Gillet	Piero	Asso « Des livres et des Idées! »	Ussel 46	46190	Teys sieu	05 65 33 81 02		nunge.gillet@free.fr
Viallon	Cécile	Éco Habitat Groupé	La Viorne, 80, Montée Mermoz	38090	Villefontaine			c.viallon@ecohabitatgroupe.fr
Schamash	Thomas		17, bvd Gaston Mollex	73100	Aix les Bains	04 57 24 22 65	06 25 64 60 93	t.schamasch@gmail.com
Allemann	Marie-Hélène	Réseau Ecobâtir	Mermont - 23 rue de la Cité	1470	Briord	04 74 36 72 40		allemann25@yahoo.fr

Dates des prochaines réunions du CA

rappel : Laurence Fontenelle ne peut absolument pas se libérer tous les jeudi et vendredi de la 3ème semaine du mois jusqu'en septembre 2012. Il faut impérativement éviter ces dates.

- **15 et 16 décembre 2011 en Ariège chez Clément**

séminaire sur la question des administrateurs et prestataires

- **9 mars lieu à préciser**

- **7 et 8 juin 2012 à Morlaix chez Bertrand Menguy**

Rapport financier

par Vincent Jannot

Difficultés financières dues à la gestion du FEDER. Comme évoqué lors du dernier CA, la trésorerie permet actuellement de payer les salaires, frais de fonctionnement courants et les défraiements des personnes travaillant sur les projets jusqu'à fin janvier. Mais on est obligé actuellement d'étaler certains paiements, en particulier ceux des intervenants extérieurs car on est dans l'incertitude financière. Cela pose problème. On espère y voir plus clair en novembre et obtenir de nouveaux versements du FEDER à la mi-décembre.

Le bilan financier 2010 et le prévisionnel 2011 est joint à ce compte rendu.

L'assemblée générale approuve le rapport financier.